
DOSSIER DE MÉCÉNAT

ORCHESTRE SYMPHONIQUE
DU PAYS D'ARLYSÈRE

SAISON 2025-2026



Introduction

Faire vibrer le territoire

L'Orchestre Symphonique du Pays d'Arlysère (OSPA) porte une ambition : offrir au territoire une nouvelle **offre musicale exigeante, accessible** et profondément **ancrée** localement.

Un outil culturel exceptionnel

Rare dans une ville intermédiaire, un orchestre symphonique est un puissant symbole de **vitalité culturelle**.

Impulsé à l'été 2025, l'OSPA débute sa première saison avec **un premier objectif fort** : réunir 50 musiciens et proposer deux concerts sur le territoire d'Arlysère au printemps 2026.



Notre vision

Un projet ambitieux et populaire

Un orchestre symphonique est un symbole d'excellence, mais aussi d'émotion collective et de **rayonnement culturel**. Il incarne une certaine idée de la musique, vectrice de liens humains, d'**éducation populaire** et de fierté locale.

En adoptant un **projet musical varié** mêlant la musique de film aux plus grands chefs d'œuvres symphoniques, l'OSPA fait le choix de s'adresser au plus grand nombre tout en contribuant à la vulgarisation du répertoire classique.



Notre équipe

Une équipe passionnée

L'OSPA rassemble **50 musiciens** amateurs et professionnels unis par la passion de la musique. Encadré par une **équipe associative solide**, notre orchestre a la chance de pouvoir s'appuyer sur un collectif expérimenté, alliant compétence et attachement au territoire.

Placé sous la baguette d'**Alison PEREIRA**, l'OSPA bénéficie d'une direction artistique expérimentée. Son énergie, son exigence et sa bienveillance sont l'un des secrets du succès de l'OSPA.

Soutenu par plusieurs partenaires clés, dont la Communauté d'Agglomération Arlysère et l'École Musique & Danse d'Arlysère, l'OSPA est **une initiative locale robuste, ancrée et durable**.



Alison PEREIRA
Directeur



Thomas LEMAIRE
Président

Notre activité

L'OSPA à la loupe

2025-2026 : saison fondatrice

50 musiciens amateurs et professionnels

1 chef d'orchestre rémunéré

40 heures de répétition

2 concerts prévus

600 spectateurs attendus

10 000 € de budget



Notre cap en 2026-2027

Doublément du volume de répétitions

Début des **prestations en station**

Projet de concert au Dôme Théâtre, Albertville

Objectif : **20 % du budget** couvert par le mécénat

Déjà de nombreux partenaires

Locaux

L'OSPA bénéficie de l'auditorium de l'Arpège dans le cadre d'une convention avec Arlysère.

Matériel

L'OSPA a signé une convention pour l'utilisation des instruments de l'Orchestre d'Harmonie d'Albertville.

Pourquoi soutenir l'OSPA ?

Rémunération du chef d'orchestre, achats de partitions, locations de salles et de matériel, déplacements et actions de communication : l'ensemble de nos activités dépend d'un **équilibre financier précis**, garant de notre pérennité. Ne bénéficiant d'aucune subvention publique, l'OSPA doit s'appuyer sur une **gestion rigoureuse** et sur la générosité de mécènes engagés.

En nous apportant votre soutien financier par une aide ponctuelle ou un partenariat pluriannuel, vous **associez votre entreprise à un symbole d'excellence** locale, acteur du rayonnement culturel du territoire et de l'accès à l'art pour tous.



Notre vision

S'associer à une aventure unique

L'OSPA est un projet musical inédit sur notre territoire. En devenant mécène, **votre entreprise lie son nom** à l'une des initiatives culturelles les plus ambitieuses du territoire.

Diffuser des valeurs fortes

Votre soutien contribue à diffuser les valeurs de l'OSPA :

- **excellence** collective et individuelle
- partage et **transmission**
- **lien social** et intergénérationnel
- culture **accessible** à tous

Contribuer au rayonnement du territoire

Devenir mécène, c'est investir dans un projet qui profite directement au territoire, par le développement de sa **richesse culturelle**, le renforcement de son **attractivité** et du lien social. À travers son projet artistique, l'OSPA souhaite devenir la **vitrine d'un territoire moderne et dynamique**, capable de rassembler des publics variés autour d'événements artistiques fédérateurs.

Bénéficier d'un engagement gagnant

Avec 60 % de réduction d'impôt sur le montant du don, le mécénat culturel bénéficie d'un **cadre fiscal particulièrement incitatif** pour les entreprises. Grâce à une visibilité accrue, il est un **véritable levier d'image**, d'engagement et de communication positive pour votre société.

Nous contacter

Imaginons ensemble un partenariat sur mesure

Votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôts de 60% dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires.

Exemple

Pour un versement de 500 €, le crédit d'impôt est de 300€. Le coût net pour l'entreprise est de 200 €.

Procédure

Vous adressez un règlement par chèque ou par virement à l'OSPA. Par retour, nous vous adressons un reçu CERFA n°11580*04 vous permettant de bénéficier de la réduction d'impôts.



Retrouvez-nous



Sur Instagram
@ospa_arlyserre



Sur Facebook
ospa.arlyserre



Sur internet
symphonique-arlyserre.fr

Contactez-nous

Par téléphone
06 62 43 49 56

Par courriel
contact@symphonique-arlyserre.fr

Par voie postale
29 rue de l'Abérut
73200 ALBERTVILLE